

CONDITIONS DE CANDIDATURE A UN CONTRAT DOCTORAL

1. Le contrat doctoral, qu'est-ce que c'est ?

Le contrat doctoral est un contrat de travail de 3 ans permettant au doctorant de réaliser son travail de recherche au sein d'un laboratoire dans les meilleures conditions possibles. Il s'agit donc d'une première expérience professionnelle d'enseignant chercheur.

Le contrat doctoral est un concours fondé essentiellement sur des **critères d'excellence** (du candidat, du projet, de l'encadrement) et de **faisabilité** (travail réalisé en 3 ou 4 ans maximum).

- le revenu mensuel brut est de **1684,93 €¹** pour des activités de recherche uniquement

- il est de **2024,70 €¹** brut s'il inclut des activités complémentaires d'enseignement².

(1) Taux au 01/07/2010

(2) L'obtention d'un service d'enseignement est indispensable pour les certifiés ou agrégés stagiaires.

2. Quand doit-on candidater à un contrat doctoral ?

La candidature doit être présentée avant la 1^{ère} inscription en thèse en tenant compte du calendrier impératif établi par l'école doctorale.

3. Restrictions

Age : pas de condition d'âge

Date d'obtention du grade master : pas de condition de date

Nationalité : pas de condition de nationalité

Condition de diplôme : pour être inscrit en doctorat, le candidat doit être titulaire d'un diplôme national de master ou d'un autre diplôme conférant le grade de master, à l'issue d'un parcours établissant son aptitude à la recherche

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES CONTRATS DOCTORAUX

1. Constitution du dossier de candidature

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site Internet de l'Ecole Doctorale :

<http://alpha.univ-tlse2.fr/accueil/mode-de-financement/>

Il comprendra également les pièces suivantes :

- Un Curriculum Vitae
- Une lettre du directeur de thèse justifiant de l'argumentaire scientifique, visée par le directeur de l'unité de recherche d'accueil
- Un projet de thèse (3 à 5 pages maximum)
- Une lettre de motivation du candidat
- L'attestation d'obtention du Master 2 (document qui peut être provisoire dans un 1^{er} temps)
- Un exemplaire du mémoire de Master 2
- Relevé de note du Master 2 et éventuels documents justificatifs (convocations, résultats de concours...)

Les dossiers complets sont à remettre impérativement à la Division des Etudes Doctorales, bureau D150bis, à la date fixée

2. Procédure d'attribution

L'étudiant constitue, en lien avec sa future équipe de recherche, son dossier de candidature et le dépose à la Division des Etudes Doctorales.

Le Conseil de l'Ecole Doctorale auditionne les candidats présentés par les équipes de recherche. A l'issue de cette audition, il attribue les contrats doctoraux.

A l'issue de ce Conseil, la liste des candidats retenus pour un contrat doctoral est affichée, et les étudiants doivent se présenter à la Division des Etudes Doctorales (DED) au plus vite pour procéder à leur inscription, permettant ainsi l'émission de leur contrat.

Calendrier 2012

Date limite de retour des dossiers à la DED	16 octobre 2012
Auditions et attribution des contrats	22 octobre 2012 (après -midi)

Les autres financements

D'autres possibilités de financement de la thèse existent. N'hésitez pas à demander conseil à votre Directeur de recherche. Vous trouverez sur notre site Internet les informations relatives à ces financements, ainsi que la plupart des appels d'offre en cours. Pensez à le consulter régulièrement.

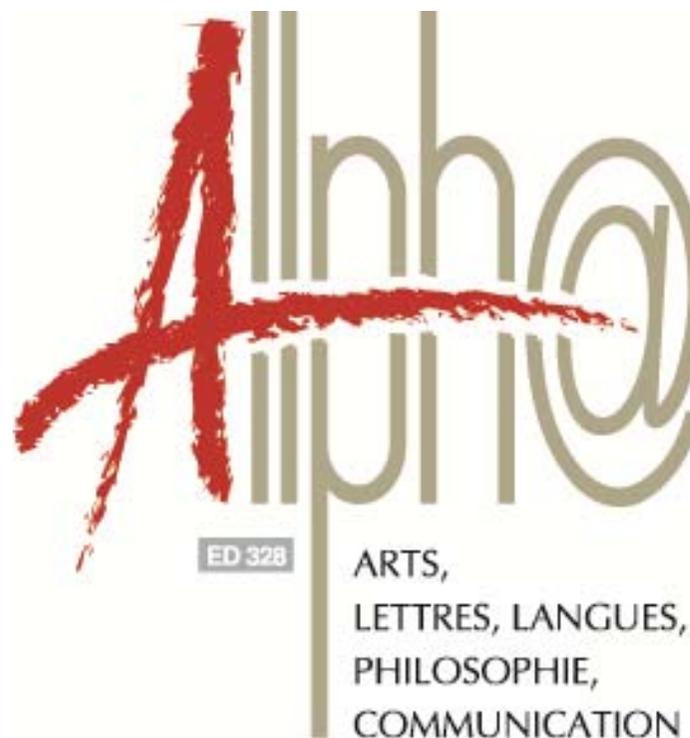
<http://ded.univ-tlse2.fr/accueil/mode-de-financement/>

Textes de références disponibles sur le site du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20185/le-doctorat.html>

LE CONTRAT DOCTORAL

MODE D'EMPLOI 2012



Université
de Toulouse



Directrices de l'École Doctorale
Monique Martinez. Mail : monique.martinez@univ-tlse2.fr
Codirectrice Françoise Knopper. Mail : knopper@univ-tlse2.fr
Division des Etudes Doctorales
Contact contrat doctoral : K. Dago
Maison de la Recherche. Bureau D 150b
5 Allées Antonio Machado
31058 Toulouse cedex 9.
Tel. 05 61 50 35 13 Mail : responsable.ded@univ-tlse2.fr